



Compte rendu CDEN du 18/10/2016

- Le préfet propose le renouvellement d'une nouvelle déléguée départementale : Madame Lauvernier Elodie.

Lecture d'une déclaration du collectif Jean Moulin dont l'UNSA Éducation 28 est membre (voir ci-dessous).

Déclarations préalables de la FSU, de la FCPE, de l'UNSA, du SGEN et de la PEEP.

Le préfet annonce qu'un CDEN « spécial Jean Moulin » aura lieu en Novembre.

Suite à notre déclaration, le préfet précise qu'il a écrit aux maires pour la mise en sécurité des lieux éducatifs. Les maires présents regrettent le peu de temps alloué pour faire le bilan de situation et faire faire des devis pour l'amélioration des installations. Réponse sera donnée à leur dossier le 15/11.

Le Dasen rappelle que les sapeurs pompiers vont former plus de 1000 élèves de CM2 sur les gestes qui sauvent.

Dans leur déclaration, la FCPE reprend notre avis sur les problèmes de cantine dus à la politique de la ville de Dreux, et regrettent également que de nombreux TAP soient payants, ce qui est un frein pour beaucoup de parents.

Le Dasen se dit conscient de l'effort fait par tout le monde, enseignants du 1^{er} comme du 2nd degré sur cette rentrée.

- Bilan de rentrée :
- 1^{er} degré :

Rééquilibrage des dotations sur le 1^{er} degré : 13 postes en plus pour -800 élèves

La perte d'élèves en pré-élémentaire serait due à la baisse des naissances sur le département.

Les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « - de 3 ans » sont bien, mais il faut des locaux (notamment sur Dreux).

Le poste de régulation « pour élève perturbateur » a été créé pour aider une équipe éducative à reprendre son souffle, c'est la reconnaissance par l'institution de la difficulté. Mme Chaboche, IEN, suit ce dispositif.

Pour la mise en œuvre, c'est l'enseignant qui appelle son IEN.

Il énonce « la stabilité des rythmes scolaires », et loue le comité de suivi mis en place.

Le Dasen reconnaît parfois des erreurs sur les effectifs, il « réouvre » sans problème, mais s'interdit de fermer à la rentrée là où les baisses d'effectifs le justifieraient.

La représentante des DDEN demande qu'un bilan soit fait sur les enfants non scolarisés. (que les parents instruisent eux-mêmes).

Le Dasen rappelle l'ouverture au collège Pagnol de Vernouillet d'une nouvelle Ulis l'an prochain pour désengorger les Ulis du secteur Vernouillet-Dreux. Un poste provisoire a été créé cette année pour aider les collègues en Ulis de ce secteur.

Il rappelle également que ne pas effectuer les APC constitue un manquement au service des enseignants et aboutirait donc sur une retenue de salaire.

Vote 1^{er} degré : nous nous sommes abstenus.

- 2nd degré :

En ce qui concerne la mise en place de la réforme du collège, les choses ne sont pas abouties, c'est clair, mais les enseignants se l'approprient. Le Dasen indique que la grève aurait été peu suivie. Il salue les efforts et le travail des enseignants.

Il reconnaît l'augmentation des effectifs (deux collèges au-dessus de 26, légère augmentation de la moyenne par classe), mais la contrebalance avec la marge d'autonomie beaucoup plus importante des établissements.

18 collèges ont organisé la 6^e bilangue, en concertation avec une école de leur secteur.

L'utilisation des heures doit passer en CA et être expliquée aux parents.

Mme Lefèbvre, conseillère départementale, annonce que des travaux sont prévus en lien avec la Région, à la cité scolaire Zola de Châteaudun.

Elle annonce aussi qu'un agrandissement de Tomas Divi est prévu. Contrairement à ce qui nous avait été dit en CTSD fin Septembre, le

collège Anatole France ne serait pas conservé à l'avenir. *Le SE-Unsa 28 souhaitera que le CHS-CT s'empare de cette question.*

Le Dasen a constaté une nette amélioration de l'affectation des enseignants, par les services du rectorat qui notamment stabilisent au mieux les contractuels sur le Drouais.

Il reconnaît que la formation pour la réforme est lourde à mettre en œuvre.

La Conseillère régionale, donne des éléments sur l'étude sur l'ensemble des lycées de la Région : l'Eure-et-Loir est en tête des besoins d'un nouveau lycée sur Epernon. Ces travaux sont en cours de finalisation (les résultats arriveront vers février-mars).

Le préfet rappelle qu'au mois de novembre un CDEN aura lieu sur l'avenir du collège Jean Moulin, précédé d'une réunion avec l'ensemble de la communauté éducative concernée pour la resectorisation des élèves de Jean Moulin.

Il n'y aurait pas de fermeture au sens strict de l'institution scolaire (transfert du collège et non fermeture). ***Il parle de collège « transhumant ».***

A notre question concernant le renouvellement du matériel informatique et numérique, la conseillère départementale annonce un renouvellement pour 2016-2017 (après un remplacement effectué partiellement en 2011).

Le maire de Authon-du-Perche s'inquiète d'une possible fermeture du plus petit collège en raison de son « très petit effectif » alors qu'il vient d'être refait à neuf.

La conseillère départementale lui répond qu'un travail est fait pour voir quelles communes pourraient être rattachées à cet établissement, et que plusieurs déplacements seront proposés en terme de sectorisation.

Vote 2d degré : nous avons voté CONTRE en raison des effectifs en collège trop élevé.

Pour les questions diverses, la FSU demande quel est le calendrier du déménagement du site de l'Espé vers le PUEL et qui sera l'administrateur ?

Mme Lefèbvre répond que le nouveau conseil d'administration de l'université d'Orléans tarde à donner des réponses, ce qui retarde d'autant la validation du cahier des charges. L'hypothèse d'un déménagement de l'Espé pour 2017 est à éliminer,...

...on sera plutôt sur 2018.

Le Dasen enchaîne en annonçant que la répartition des élèves sur les différents collèges pour une durée de 4 ans, avec des effectifs pour 2 d'entre eux de plus de 920 élèves, ne correspond plus à l'accord avec le Rectorat.

C'est la crise : Mme Dorange traite le Dasen de « menteur », lui dit qu' « il n'est pas digne d'être Directeur Académique ». Elle annule également la réunion de ce soir entre le CD et l'IA où d'autres sectorisations devaient être présentées.

Un parent d'élève demande à ce que soit consigné dans le PV le comportement inacceptable de Mme Dorange.

Levée de la séance... !

Le collectif Jean Moulin prend acte de cette situation dans le Communiqué de Presse ci-dessous.